



# Compte-Rendu

## Conseil Municipal

### Séance du 04 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 juin 2021 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GRAZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à huis clos sous la présidence de Monsieur ZDAN Michel, Maire.

**PRÉSENTS** : M. ZDAN Michel, Mme BRUNANCHON Annie, M. DEMESSANCE Christophe, Mme QUILLAUD Elodie, Mme FLOURY Clara, M. GARRIGUES Jean-Luc, M. NAYRAC Philippe, M. DAROLLES Cédric, M. STRAUS Christophe, Mme SAJDAK Sophie, M. PARTINICO Jérémy, M. LORRAIN Jean-Luc, ROMERO Patrick, Mme MESPLES Magali, M. DA SILVA CORREIA Manuel.

**Secrétaire** : Madame SAJDAK Sophie

#### COMPTE RENDU :

#### 1/ Approbation des comptes rendus du 30/04 et du 19/05.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les deux comptes rendus.*

#### 2/ Délibération 2021-28 - Approbation de la sortie des Communes GRAZAC – ESPERCE – CAUJAC du Syndicat des Côteaux.

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations des Communes de Caujac (n° 2021/25 du 19 mai 2021), Esperce (n° 2021-5/1 du 17 mai 2021) et Grazac (n° 2021-27 du 19 mai 2021) demandant leur retrait du syndicat des côteaux et indiquant, pour chacune, les modalités de leur retrait.

Il donne ensuite lecture de la délibération n° 2021-20 du Syndicat des Côteaux du 27 mai 2021 approuvant :

Le retrait des trois Communes (souhaité si possible au 8 juillet 2021)

Les modalités financières, patrimoniales et de partage de personnel indiqués dans les délibérations des trois Communes.

La modification des statuts du Syndicat en conséquence.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le retrait des Communes de Caujac, Esperce et Grazac du Syndicat des Côteaux et les statuts du syndicat.*

#### 3/ Délibération 2021-29 – Modification de la délibération n° 2021-21 – Vote des taux d'imposition 2021

Monsieur Le Maire donne lecture de la fiche d'observation relative à la vérification des taux de votes. Une erreur matérielle a été effectuée lors de la rédaction de la délibération n° 2021-21 à savoir : le vote concernait 2 taxes et non de 3 et dans le tableau le taux de la taxe foncière bâti était de 41.84 % et non de 19.94 %.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe les taux d'imposition des deux taxes directes locales pour 2021 comme suit :*

	TAUX N-1	TAUX Année en cours	BASES	PRODUIT
FB	41.84 %	41.84 %	403 900 €	168 992 €
FNB	113.56 %	113.56 %	18 000 €	20 441 €
<b>TOTAL</b>				<b>189 433 €</b>

#### 4/ Délibération 2021-30 – Instauration tarification sociale – restauration scolaire

Madame QUILLAUD indique au Conseil Municipal qu'une tarification progressive pourrait être instaurée concernant la restauration scolaire. Elle pourrait se calculer en fonction des revenus ou du quotient familial et suivant les critères :

- Quotient jusqu'à 800 € : 0,80 €
- Quotient de 801 à 1200 € : 1 €
- Quotient de 1201 à 1600 € : 3,40 €
- Quotient à partir de 1601 € : 3,60 €

Monsieur le Maire propose cette mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 2021 et précise que le nombre de repas servis devra être déclaré. Les familles devront fournir l'attestation de quotient familial et communiquer périodiquement tout changement de situation au secrétariat de la mairie.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte l'instauration de la tarification sociale dans le restaurant scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, de fixer la tarification sociale à quatre tranches selon le quotient familial de la CAF comme mentionné ci-dessus pour une durée de 1 an renouvelable de façon tacite sauf modification par une autre délibération.***

#### 5/ Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire présente la décision modificative n° 1 relative à la régularisation de l'emprunt (subvention sous forme de prêt du Conseil Départemental) :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1323 : Départements		720.50 €
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>720.50 €</b>
D 1323-154 : Installation d'un goutte à goutte	720.50 €	
<b>TOTAL D 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>720.50 €</b>	
R 16873 : Autres dettes - département		720.50 €
<b>TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>720.50 €</b>
R 16873 : Autres dettes - département	720.50 €	
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>720.50 €</b>	

***Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.***

#### Décision modificative n° 2

Monsieur le Maire présente la décision modificative n° 2 relative à un remboursement d'une dotation perçue de 2020 n'appartenant pas à la Collectivité.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 673 : Titres annulés (exerc. antér.)		6 066.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>6 066.00 €</b>
R 752 : Revenus des immeubles		6 066.00 €
<b>TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante</b>		<b>6 066.00 €</b>

***Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.***

#### Décision modificative n° 3

Monsieur le Maire présente la décision modificative n° 3 relative à une régularisation d'une anomalie du compte 238 – éclairages publics

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21538 : Autres réseaux		3 105.40 €
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>3 105.40 €</b>
D 238 : Avance / cde immo. corporelle	3 105.40 €	
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>3 105.40 €</b>	

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.*

#### 6/ Désignation d'un suppléant conseiller Commission Electorale

Monsieur le Maire indique qu'un suppléant concernant la Commission Electorale doit être désigné parmi les conseillers.

Mme SAJDAK Sophie se porte volontaire.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte.*

#### 7/ Informations et Questions diverses

- Rencontre avec les Communes ESPERCE – CAUJAC
- Prochain conseil municipal le 16/07/2021
- Groupe de travail Aire de Loisirs
- Tenue bureau de vote

La séance est levée à 22H00

\*\*\*\*\*

### LISTE EMARGEMENT

M. ZDAN Michel	M. LORRAIN Jean-Luc	Mme BRUNANCHON Annie
M. DEMESSANCE Christophe	Mme QUILLAUD Elodie	M. DAROLLES Cédric
Mme SAJDAK Sophie	M. PARTINICO Jérémy	M. DA SILVA CORREIA Manuel
Mme FLOURY Clara	M. GARRIGUES Jean-Luc	M. NAYRAC Philippe
M. STRAUS Christophe	Mme MESPLES Magali	M. ROMERO Patrick